

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale Saint-Vincent

BELGIQUE
La Libre

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XI^e siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mis-



DH
LES SPORTS⁺

aille la teneur des travaux. © D.C.

FOOT – TOUR FINAL INTERPROVINCIAL

LE SOIR

Soignies attire un nouveau renfort

CTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Revue de presse du Mardi 04 août 2026

HISTORIQUE : SOIGNIES EST SACRÉ CHAMPION DE BELGIQUE !

Le Rugby Club Soignies a enfin touché au but. Opposés au BRC en finale des play-offs de D1, les Sonégiens se sont imposés 30-22 au terme d'une rencontre disputée et décrochent un titre qui vient récompenser une saison parfaite.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

LA GAZETTE
NOUVELLE



ENSEIGNEMENT

C'est en colère que l'année scolaire s'est terminée et que le retour à l'école va démarrer. Les profs ne sont pas calmés.

Dans trois semaines, les enfants retrouveront le chemin de l'école. Mais la rentrée s'annonce mouvementée. Les enseignants n'ont rien oublié pendant les vacances, assurent les syndicats. La colère et l'inquiétude persistent car la nouvelle année s'accompagne de nombreux changements : Test CLE (calculer, lire, écrire) en 4^e primaire, tronc commun en 1^{re} secondaire, disparition du latin en 1^{re} secondaire, augmentation de la charge de travail sans rémunération supplémentaire pour le secondaire supérieur...

"Les enseignants ne recommandent pas dans des conditions optimales. Il n'y a pas ce climat de confiance indispensable pour que les écoles fonctionnent bien. La rentrée ne se passera pas dans une ambiance sereine", annonce Ro-

land Lahaye, secrétaire général de la CSC-Enseignement. "Malgré la demande du Roi, la rentrée scolaire s'annonce chaude et ce ne sera pas juste parce que le soleil sera de la partie."

"Je sens une année burn-out."

Comme le Roi dans son discours du 21 juillet, les syndicats appellent à la sérénité. Mais ils disent toujours attendre un geste fort de la part de la ministre-présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles Elisabeth Degryse (Les Engagés) et de la ministre de l'Enseignement Valérie Glatigny (MR) pour parler de véritable trêve. "Si les ministres pensent que les enseignants vont rentrer sagement en classe, elles se trompent. Même avant que les grilles

des écoles ne s'ouvrent, il y aura déjà des actions symboliques. Ce sera chaotique avant la rentrée scolaire. La dernière semaine qui précède, les profs se mobiliseront à nouveau", indique Roland Lahaye.

■ **"Un durcissement assez rapide"**

Du côté du Sel-Setca-enseignement Libre, on appelle à une journée d'action et de grève le 24 août, premier jour de la rentrée scolaire pour l'enseignement obligatoire et le 14 septembre (rentrée de l'enseignement supérieur). Des arrêts de travail seront organisés et un préavis couvrant les actions sera déposé.

"Il y aura des actions spontanées. On fera d'abord des actions de sensibilisation avec un durcissement assez rapide dès le mois de septembre si on n'a pas de réponse du gouvernement", annonce Luc Toussaint, président de la CGSP Enseignement. "Ça promet une rentrée avec beaucoup de colère, de ressentiment et de sentiment de déni de démocratie."

La CSC-Enseignement opte aussi pour cette stratégie de l'intensification. "Même sans soutien des parents et des élèves, les enseignants continueront les actions. Il y a assez d'actions à faire sans mettre à mal la scolarité des élèves. On ne parle pas d'actions dures dès le départ. Les enseignants ont montré l'année passée qu'ils avaient assez d'imagination pour s'exprimer", décrit Roland Lahaye qui a bien des enseignants qui soutiennent les réformes. Mais il préfère entendre la majorité qui s'oppose que la minorité qui soutient Valérie Glatigny. "Les ministres ont les cartes en main pour sauver la rentrée."

■ **En décembre, la casse commence**

Une des mesures phares qui entre en vigueur à la rentrée, c'est l'augmentation de 10% de la charge horaire pour les enseignants du secondaire supérieur. De 20 périodes face classe, ils passent à 22 sans que le nombre d'heures de cours

n'augmente. Syndicats et enseignants dénoncent la décision qui s'accompagne d'une perte d'heures voire de travail.

"Les mesures ne régleront rien car elles sont limitées dans le temps et ne visent que les temporaires. La casse ne se marquera pas dès la rentrée, elles n'ont fait que reculer l'échéance : il faudra attendre octobre et janvier, quand les mesures protectrices cesseront leurs effets", pointe Roland Lahaye.

Face à leur perte d'heures, de plus en plus de profs songent à se réorienter. Les syndicats sont fortement sollicités sur le sujet. "En décembre, ça va être la catastrophe", prédit Johan, professeur de maths et d'informatique depuis 26 ans. Il a dressé un tableau pour estimer la perte d'heures suite à ces 10% supplémentaires.

"J'ai un collègue qui a tout perdu alors qu'il enseigne depuis 10 ans. S'il ne trouve rien, il se réoriente. Le gel des réaffectations court jusqu'au 31 décembre. Si le gel n'est pas prolongé, tous ces professeurs

temporaires n'auront rien en janvier. J'ai beaucoup de collègues qui ne savent pas comment caser les 10% de charge horaire en plus. Je sens une année burn-out", déplore l'enseignant qui se pose des questions sur son métier depuis plus d'un an.

Pour Luc Toussaint, les mesures d'accompagnement sont de la "rigolade" qui ne change rien au fond du problème : améliorer les résultats en travaillant 10% de plus sans augmentation salariale. "À terme, ça va certainement aggraver la situation de pénurie existante. Jusqu'à présent, le secondaire supérieur était moins impacté probablement grâce à une rémunération plus concurrentielle que d'autres niveaux mais, après une période de latence, la pénurie se fera sentir d'ici 4-5 ans", estime-t-il.

Zhen-Zhen Zveny



Trois semaines de travaux sur la ligne TGV : les voyageurs de Binche, Braine et La Louvière impactés

La SNCB adapte son offre entre le 6 et le 23 août en raison d'un vaste chantier d'Infrabel. Plusieurs lignes desservant Binche, Braine-le-Comte et La Louvière seront concernées par des perturbations.

EMILIE LARCIN

Entre le 6 et le 23 août, plusieurs lignes ferroviaires seront perturbées. Au programme : parcours modifiés, remplacement de certains trains par des bus, réduction de la fréquence et horaires adaptés.

QUELLES LIGNES IMPACTÉES ?

Ces perturbations sont liées à un important chantier mené par Infrabel. La ligne de train concernée par ces travaux est « la doyenne belge » des lignes de trains à grande vitesse reliant Bruxelles à la frontière française. « Sur un tronçon de 20km, les équipes vont travailler 24h/24 pour remplacer les rails, leur support en béton ainsi que les ballasts (la fondation en pierre de la voie) » nous rapporte, Marco Docquier, porte-parole d'Infrabel. « La période de chantier sera également mise à profit pour moderniser la signalisation sur l'ensemble du tronçon et renouveler plusieurs aiguillages à proximité de Hal ». Des travaux de peinture sont également prévus.

Ces travaux entraîneront des adaptations sur plusieurs lignes de la SNCB. Les voyageurs devront s'attendre à des modifications d'horaires, des changements de parcours, des arrêts supprimés ou ajoutés ainsi qu'à la mise en place de bus de remplacement.

Objectif : garantir la performance de cette ligne stratégique

Les trains internationaux et à grande vitesse seront déviés vers les lignes classiques. Cette réorganisation oblige la SNCB à adapter la circulation de plusieurs trains nationaux afin de maintenir la fluidité du trafic. Ainsi, les trains S2 Louvain — Bruxelles — Braine-le-Comte seront remplacés par des bus SNCB entre Bruxelles-Midi et Hal. La ligne sera également limitée à un train par heure entre Hal et Braine-le-Comte du 6 au 14 août, puis entre Bruxelles-Midi et Braine-le-Comte du 17 au 21 août. Le parcours des trains IC Quiévrain — Bruxelles — Tongres sera lui aussi modifié du 6 au 14 août. La plupart de ces trains ne marqueront plus l'arrêt à Quaregnon et Jemappes, mais un arrêt supplémentaire sera assuré à Tubize. Enfin, les IC Turnhout —

Bruxelles — Binche ne rejoindront plus Binche entre le 6 et le 14 août. Après Bruxelles, ils seront déviés vers Tournai en passant notamment par Hal, Enghien, Silly, Ath et Leuze. Certains trains desserviront également Buizingen.

Le renouvellement de la LGV1 est un chantier de longue haleine mené par Infrabel. Cette opération constitue la troisième phase d'un programme lancé en 2024, avec un premier tronçon situé entre Leuze et Bruges.

Les travaux se poursuivront progressivement jusqu'en 2035, tronçon par tronçon, sur l'ensemble de la ligne à grande vitesse n°1, inaugurée en 1997.

L'objectif est de « garantir la performance de cette ligne stratégique à grande vitesse », explique Marco Docquier, porte-parole d'Infrabel. Chaque jour, cette infrastructure voit circuler une centaine de trains pouvant atteindre 300 km/h.

Toutes les adaptations seront intégrées dans l'application et le planificateur de voyage de la SNCB. Les voyageurs sont invités à les consulter avant leur départ. Les emplacements précis des arrêts de bus entre Bruxelles-Midi et Hal seront communiqués au plus tard le 5 août, à la veille du début des perturbations. ■



Plusieurs lignes seront impactées ! © Photo News

Querelle entre livreurs : deux frères condamnés pour tentative de meurtre après avoir ouvert le feu

La chambre à trois juges du tribunal de Mons vient de condamner Léon et Guy (tous les prénoms sont d'emprunt), deux frères serbes de 33 et 28 ans, chacun à 5 ans d'emprisonnement avec sursis probatoire pendant 4 ans pour ce qui excède la détention préventive. Prévenus à la base de tentative d'assassinat sur Momo, collègue de Guy, mais finalement coupables de tentative de meurtre (non préméditée) suite à un différend entre livreurs Horeca, les deux frères étaient sous surveillance électronique respectivement depuis mars et février 2026.

L'enjeu de cette fusillade à la carabine 22LR, qui s'était nouée la nuit du 22 au 23 novembre 2025 vers minuit, place Van Zeeland à Soignies, c'était un différend entre collègues livreurs qui a pris des proportions incroyables. C'est un miracle si personne n'a été blessé (ou pire) dans la Renault Twingo que ciblait Léon, Twingo pilotée par Momo, accompagné de deux amis passagers.

Le drame évité de peu : en 50 secondes, Léon avait tiré à huit reprises (réarmant chaque fois sa 22LR) vers la



Me Gilbert Debray (à g.) et Me Mairiaux défendaient les frères accusés. © G.M./Belga

Renault Twingo orange en fuite. Autant de tirs visant la hauteur d'hommes...

DISPUTE AU MC DO

La cible des tirs de Léon, c'était Momo, conducteur de la Twingo. Un des projectiles a pulvérisé sa vitre arrière pour traverser ensuite le pare-brise avant. Seul dégât collatéral : une voiture stationnée. Quelques projectiles ont percuté le sol.

Source de ce qui est demeuré un incident où on a tout de

même frôlé la catastrophe : un différend sur le parking du Mc Do de Soignies, opposant Momo et Guy, le petit frère de Léon.

Les deux messieurs s'étaient disputés, séparés, s'étaient appelés de nombreuses fois par téléphone ; ils s'étaient donné rendez-vous aux étangs de la Cafenière, en voiture, mais là, sentant le guet-apens, Momo n'était pas sorti de son habitacle, car dans la Mercedes de Guy, se trouvait un autre homme : précisé-

ment Léon, frère de Guy, que celui-ci était allé chercher.

On s'était ensuite donné rendez-vous à la place Van Zeeland à minuit.

Guy s'était expliqué : « Momo me manquait sans arrêt de respect, j'ai supporté un temps, je lui disais d'arrêter... Ce soir-là, on a eu des mots... On voulait juste faire peur... » On n'en saura pas plus. « Pour faire peur, on tire plutôt en l'air ! », avait rétorqué le président d'audience qui évoquait un témoin qui

avait vu le tireur à la 22 épauler et viser, suivant la Twingo qui fuyait, criant : 'Je vais te crever, fdp !' « C'est une grave erreur... Nous étions menacés : on aurait dû aller à la police », ont conclu à l'audience les deux frères prévenus, inconnus de la justice pénale.

800 € D'AMENDE

Avocat de Momo, partie civile, Me Discepoli avait conclu à la futilité de la dispute, émaillée d'appels téléphoniques réciproques incessants entre 22h et 00h cette nuit-là. Me Nathan Radelet défendait un des amis de Momo, passager de la Clio qui venait de quitter Mons pour Soignies muni d'une bombe lacrymogène dont il a fait usage 'pour défendre Momo'. Lui, a écopé d'une amende de 800 euros avec sursis de deux ans pour ce qui excède 200 euros.

Tandis que le parquet requerrait 7 ans pour tentative d'assassinat, Mes Mairiaux et Debray, défenseurs respectifs de Guy et Léon, plaidaient un sursis pour ce qui excédait la détention préventive subie. Ils ont donc obtenu gain de cause. ■

G. M.

DES ÉCAUSSINNOIS VEULENT FORMER UNE LONGUE CHAÎNE HUMAINE CONTRE LA BOUCLE DU HAINAUT

La décision du ministre François Desquesnes (Les Engagés) et du Gouvernement wallon dans le dossier de la Boucle du Hainaut ne devrait plus tarder. Sur le terrain, la mobilisation continue, notamment à Écaussinnes où les Survoltés invitent les citoyens à venir former une grande chaîne humaine ce 30 août.

LORE THOUVENIN

Former « la plus longue chaîne citoyenne de l'histoire d'Écaussinnes ». C'est le défi que s'est lancé le collectif citoyen d'Écaussinnes les Survoltés. Le dimanche 30 août, il espère réunir entre 500 et 800 personnes sur le chemin des Douces Arcades afin de réaffirmer son opposition au projet de ligne à très haute tension Boucle du Hainaut, porté par Elia.

Philippe Janssens, membre du collectif, nous explique les raisons de cette nouvelle mobilisation. « Le bureau d'études Stratec, mandaté par Elia, a mis en évidence dans son rapport d'incidences environnementales que le tracé dessiné à la base par Elia aurait beaucoup d'impacts en termes de surplomb d'habitations. Il existe depuis des décennies et ne tient pas compte du fait que des quartiers complets ont vu le jour entre-temps, notamment Restaumont, la Croisette... » Stratec a donc proposé des alternatives par endroits que Philippe appelle des « virgules ».

En mars dernier, à la demande du ministre François

Desquesnes (Les Engagés), le collectif et la CCAIM ont complété cette analyse en étudiant, « rue par rue », les impacts des tracés proposés. « Il y a environ un mois, notre bourgmestre Sébastien Deschamps a participé à une



« Depuis six ans, on dénonce des impacts disproportionnés »

Philippe Janssens

réunion sur le sujet. Il y a appris que le Gouvernement wallon voulait absolument faire avancer le dossier dès la rentrée parlementaire, avec une décision qui pourrait intervenir courant septembre. Mais surtout, ce qui nous interpelle, c'est que c'est le tracé de base qui a été réaffiché », explique Philippe. « Depuis six ans, on dénonce des impacts disproportionnés, ils sont documentés, et mainte-

nant pour une question d'urgence, on balayerait tout cela d'un revers de la main en poussant quand même le tracé de base ? À ça, on dit non ».

UTILISER LES COULOIRS EXISTANTS

Si l'ASBL Révolth défend la solution d'une ligne enfouie, les Révoltés d'Écaussinnes la balaient sur le plan technique et proposent autre chose. « Elia a pris le chemin le plus court. Pourtant, il existe des possibilités de suivre des corridors déjà existants et pour lesquels Elia dispose déjà des permis d'urbanisme. Une loi votée au niveau européen veut que toutes les lignes de 75 kV et de 175 kV, à terme, soient enfouies. C'est peut-être un peu simpliste, mais pourquoi ne pas mettre en place un calendrier d'enfouissement de ces lignes, conjugué au montage de la Boucle du Hainaut ? Ainsi, il n'y aurait pas de nouvelles balafres dans le paysage. »

Le 30 août, le collectif veut donc marquer les esprits avec une longue chaîne humaine. À l'époque, 4500 Écaussinois avaient écrit des courriers d'opposition au projet, l'objectif des Survoltés est de



Ils entendent protester contre le projet porté par Elia. © Belga

montrer à nouveau « la fédération de tout le village. » Le rendez-vous est fixé à 10 heures, sur le chemin des Douces Arcades, soit dans la rue de la Marlière ou de l'Esplanette, soit au Château Fort. Le collectif espère mobiliser 500 à 800 personnes. Chaque participant recevra un ballon gonflé à l'hélium, attaché au poignet. « On fera s'élever un très grand ballon au-dessus du Château Fort, qui restera arrimé pendant plusieurs jours. Lorsqu'il s'élèvera, on lâchera les petits ballons, qui s'envoleront symboliquement vers le Gouvernement wallon. » Le ministre sera invité, nous précise Philippe. Le collège communal soutient cette mobilisation. Le bourgmestre Sébastien Des-

champs (Ensemble) nous réaffirme la « ferme opposition » de la commune au projet Boucle du Hainaut : « Nous refusons le passage de ce projet sur notre territoire ». Il ajoute que les 20 pylônes de 60 mètres envisagés sur près de six kilomètres constitueraient « des balafres dans le paysage écaussinnois. Chacun a droit à un environnement qui préserve sa santé physique, mentale et son bien-être. Notre devoir est de les protéger. » Enfin, « Dans les prochains jours, des affiches « NON à la ligne à très haute tension » seront distribuées dans la commune. Nous invitons chaque citoyenne et chaque citoyen à les afficher à sa fenêtre. Faites du bruit. » ■

SOIGNIES SE REFAIT UNE BEAUTÉ: PLUSIEURS CHANTIERS DÉBUTENT

Les vacances d'été ont été choisies pour entamer des travaux rue d'Ecaussinnes à Naast, rue PJ Wincqz et Chemin de la Ghélenne à Soignies afin de limiter au maximum les nuisances, mais plusieurs habitudes devront malgré tout être modifiées. Explications avec la bourgmestre, Fabienne Winckel (PS).

JOHANNE TINCK

Les vacances d'été ont été choisies pour limiter au maximum les nuisances, mais plusieurs habitudes devront malgré tout être adaptées dans l'entité de Soignies. Quatre chantiers de voirie débiteront entre cette semaine et la suivante. Si deux d'entre eux devraient être terminés pour la rentrée scolaire, les deux autres se poursuivront encore plusieurs semaines. Trois chantiers doivent démarrer durant la semaine du 3 août, tandis qu'un quatrième suivra durant la semaine du 10 août.

Les dates exactes dépendront toutefois du planning des entreprises chargées des travaux. « Nous avons programmé ces chantiers pendant les vacances afin de limiter un maximum les nuisances », explique la bourgmestre et échevine des Travaux Fabienne Winckel (PS). Des déviations

seront mises en place sur les axes les plus fréquentés. La majorité de ces investissements est réalisée sur fonds propres de la Ville.

EGOUTTAGE ET VOIRIE À LA RUE NOTRE DAME À CASTEAU !

L'un des chantiers dont le début est prévu cette semaine concernera la rue Notre-Dame à Casteau. Les équipes y procéderont à la réfection de l'égouttage ainsi que de la voirie. Le chantier est prévu pour une durée de 40 jours ouvrables, soit hors week-ends, jours fériés et éventuelles intempéries.

DES ANCIENNES DALLES EN BÉTON À NAAST !

Autre chantier d'importance : la rue d'Ecaussinnes à Naast. Les travaux porteront sur le tronçon compris entre la N57, à la limite entre Soignies et Écaussinnes, et la rue de Mignault, le carrefour restant accessible. Comme il s'agit d'un



Fabienne Winckel (PS) annonce le démarrage de plusieurs chantiers. © DC

axe de transit, une déviation sera mise en place tant pour les automobilistes que pour

”

« Nous avons programmé ces chantiers pendant les vacances afin de limiter un maximum les nuisances »

Fabienne Winckel (PS)
BOURGMESTRE

les bus du TEC. Cette interven-

tion est motivée par l'état particulièrement dégradé de la chaussée. Constituée d'anciennes dalles en béton, elle est à l'origine de fortes vibrations et d'importantes nuisances sonores pour les riverains. Le revêtement sera entièrement refait. La durée annoncée est de 45 jours ouvrables.

TROIS SEMAINES À LA RUE PJ WINCQZ

Un troisième chantier débutera également cette semaine à la rue P.-J. Wincqz, où des travaux sont déjà en cours depuis

au début du mois de juillet. Cette nouvelle phase concernera le tronçon situé entre la caserne et le bâtiment de la SWDE.

Afin de limiter les conséquences pour les entreprises implantées dans le zoning, une concertation a été menée avec celles-ci ainsi qu'avec l'entreprise chargée des travaux. Il a ainsi été décidé que la circulation ne serait interdite qu'entre 15 h et 23 h, l'entrepreneur ayant accepté d'adapter ses horaires en conséquence.

Cette intervention devrait elle



Parmi les chantiers : celui de la rue d'Ecaussinnes à Naast © DR

février par phases. La SWDE y a notamment renouvelé les canalisations et les travaux liés aux impétrants ont déjà été réalisés. La commune prend désormais le relais pour refaire le revêtement de la voirie sur le tronçon compris entre la rue de la Station et le parc Pater. Cet axe étant très fréquenté, des déviations seront également instaurées. Cette phase devrait durer trois semaines.

DES TRAVAUX EN SOIRÉE CHEMIN DE LA GUELENNE

Enfin, durant la semaine du 10 août, un chantier débutera au chemin de la Guelenne, dans la partie la plus ancienne de cette voirie. Une première portion avait déjà été renouvelée

aussi durer trois semaines.

Si les chantiers de la rue P.-J. Wincqz et du chemin de la Guelenne devraient être achevés à peu près au moment de la rentrée scolaire, ce ne sera pas le cas de ceux de la rue Notre-Dame à Casteau et de la rue d'Ecaussinnes à Naast.

La bourgmestre recommande dès lors aux automobilistes « d'éviter, dans la mesure du possible, ces deux axes lors de la reprise des cours ». Enfin, Fabienne Winckel (PS) rappelle que « les entreprises chargées de la réalisation de ces travaux sont tenues de respecter les délais fixés dans les marchés publics, sous peine de s'exposer à des pénalités financières. » ■

FUMER OU VAPOTER EN TERRASSE SERA INTERDIT DÈS LE 1^{ER} JANVIER PROCHAIN

LAURENCE PIRET

Après avoir banni la cigarette des cafés et restaurants en 2011, la Belgique s'attaque désormais aux terrasses. À partir du 1^{er} janvier 2027, il sera interdit d'y fumer ou d'y vapoter. Les zones fumeurs et les fumoirs disparaîtront également. Pour le ministre de la Santé Frank Vandenbroucke, l'objectif est double : protéger les non-fumeurs du tabagisme passif, même en extérieur, mais aussi réduire la visibilité du tabac. « Voir fumer incite à fumer », rappelle le ministre, qui souligne que le tabac est responsable d'environ deux décès par heure en Belgique.

« ON REGRETTE LE MANQUE DE CONCERTATION »

Du côté de la Fédération Horeca Wallonie, le discours est loin d'être un rejet en bloc de la mesure.

« Nous partageons l'objectif de santé publique », assure Linda Di Nizio, chargée de communication de la Fédération. « Ce que nous regrettons, c'est le manque de concertation avec le secteur et le fait que nous n'ayons

Les fumoirs passent également à la trappe. Une mesure que comprend l'Horeca wallon, tout en s'inquiétant de devoir la mettre en œuvre.



Qui va contrôler les fumeurs ? © iStock

Autre inquiétude : la responsabilité des exploitants. Le gouvernement attend des cafetiers et restaurateurs qu'ils rappellent l'interdiction à leurs clients. « Nous ne voulons pas que les exploitants deviennent des contrô-

”

« Nous ne voulons pas que les exploitants deviennent des contrôleurs »

Pour Nathalie Laurent, cette réforme n'aura pas le même impact sur tous les établissements. « Dans les restaurants, les habitudes ont déjà changé. Beaucoup de clients évitent naturellement de fumer lorsqu'ils mangent en terrasse. En revanche, dans un café, boire un verre et fumer une cigarette fait encore partie des habitudes de certains clients. »

Reste une question, selon elle : où iront désormais les fumeurs ? « Le fumeur reste-

ra toujours fumeur. Si toutes les terrasses se suivent, il faudra bien qu'il aille quelque part. Le risque, c'est qu'il se retrouve devant les commerces voisins ou qu'il renonce tout simplement à s'arrêter en terrasse. »

Si la fédération reconnaît que les habitudes finiront sans doute, comme en 2011, par évoluer, elle réclame désormais des règles claires avant l'entrée en vigueur de la réforme, dans moins de cinq mois. ■

toujours pas reçu les textes définitifs. Nous voulons savoir comment cette mesure sera concrètement appliquée et quelles seront les obligations des restaurateurs et des cafetiers. »

Trois points préoccupent particulièrement les professionnels. Le premier concerne l'obligation, évoquée dans les premières versions du projet, pour les fumeurs de s'éloigner d'une dizaine de mètres des terrasses. « Dans les centres-villes où les terrasses se suivent, où iront les fumeurs ? », interroge Nathalie Laurent, présidente de la Fédération Horeca Wallonie. « Ils risquent simplement de se déplacer devant les commerces voisins. On ne fait que déplacer le problème. »

Linda Di Nizio
HORECA

leurs », poursuit Linda Di Nizio. « Nous attendons de voir si leur responsabilité sera engagée et dans quelles conditions. Des amendes sont-elles prévues ? Une terrasse ne se surveille pas comme une salle de restaurant. Le personnel fait des allers-retours et n'est pas présent en permanence pour faire respecter les règles. »

LES CAFÉS PLUS TOUCHÉS QUE LES RESTAURANTS

La suppression des fumoirs soulève également des interrogations. « Certains établissements avaient investi dans ces espaces et devront désormais s'en passer », souligne encore la fédération.

LA CHALEUR ET LA SÉCHERESSE EN BELGIQUE ONT DES CONSÉQUENCES INATTENDUES... QUI POURRAIENT IMPACTER LES PRIX

Sécheresse et températures extrêmes nuisent aux vergers et aux cultures maraîchères. Les producteurs s'inquiètent de la perte de rendement, tandis que l'effet sur les prix reste incertain.



PIERRE
NIZET

Journaliste

On a beau regarder les prévisions à quinze jours de l'IRM, il n'y a que ce mardi, voire ce mercredi, que la Belgique devrait revoir la pluie. Enfin, des averses plutôt, principalement orageuses et parfois accompagnées, et c'est une mauvaise nouvelle, de grêle. Quant aux températures, elles ont allègrement dépassé la barre des 30 degrés ce lundi, pour la treizième fois depuis le début de l'année à Uccle.

Pendant ce temps, dans les vergers comme dans les champs, l'inquiétude monte. Après un mois et demi pratiquement sans pluie, les arbres et les légumes souffrent. Pour les poires Conférence, dont la Belgique est le premier producteur européen, les conséquences sont déjà mesurables. « Le calibre des fruits est freiné à cause du manque d'eau disponible pour les arbres », explique Olivier Warnier, directeur du Centre fruitier wallon.

Les poires pourraient perdre environ cinq millimètres de diamètre. Une différence en apparence minime mais lourde financièrement : « Cinq millimètres plus petits, cela représente environ 17 à 18 % de récolte en moins. Et chaque fois que l'on descend d'un calibre, on perd à peu près 20 % de la valeur du fruit ».

En additionnant la baisse de



« Le calibre des fruits est freiné à cause du manque d'eau disponible pour les arbres »

Olivier Warnier
DIRECTEUR DU CENTRE FRUITIER
WALLON

rendement et celle de la valeur commerciale, certains producteurs pourraient perdre jusqu'à 30 %. La situation pourrait encore se détériorer avant le début de la cueillette, attendu autour du 18 au 20 août. « Dans certaines parcelles, le feuillage est en train de griller. Les feuilles deviennent brunes et cassantes. Le calibre va être complètement bloqué et certaines parcelles ne seront peut-être même pas cueillies », prévient Olivier Warnier.

Une petite averse ne suffirait pas : il faudrait entre 30 et 40 litres d'eau pour relancer réellement la croissance des fruits. Or, seuls environ 25 % des vergers de poiriers peuvent être irrigués. Les pommes sont également menacées. La récolte belge pourrait être inférieure de 30 à 35 % à celle de l'année

dernière, notamment en raison de l'alternance des arbres et du gel. La chaleur peut aussi brûler les fruits exposés au soleil.

DES LÉGUMES INVENDABLES

La situation devient également préoccupante pour les maraîchers. « On commence réellement à voir les effets néfastes du manque d'eau et de la chaleur excessive », constate Alain Delvigne, conseiller technique au Centre Interprofessionnel Maraîcher.

Sous les tunnels, les températures perturbent la pollinisation des tomates, concombres et aubergines. Certains fruits ne se forment pas, tandis que d'autres subissent des coups de soleil et deviennent invendables. En plein air, les laitues, choux et céleris présentent des

brûlures et des nécroses sur les feuilles « Toutes les plantes sont en train de souffrir. Les producteurs doivent sélectionner les parcelles : celle-ci, je l'arrose ; celle-là, je ne l'arrose pas », poursuit Alain Delvigne. Les cultures récoltées à l'automne sont aussi menacées : carottes, panais, oignons, courges, choux de conservation et pommes de terre devraient afficher des rendements inférieurs.

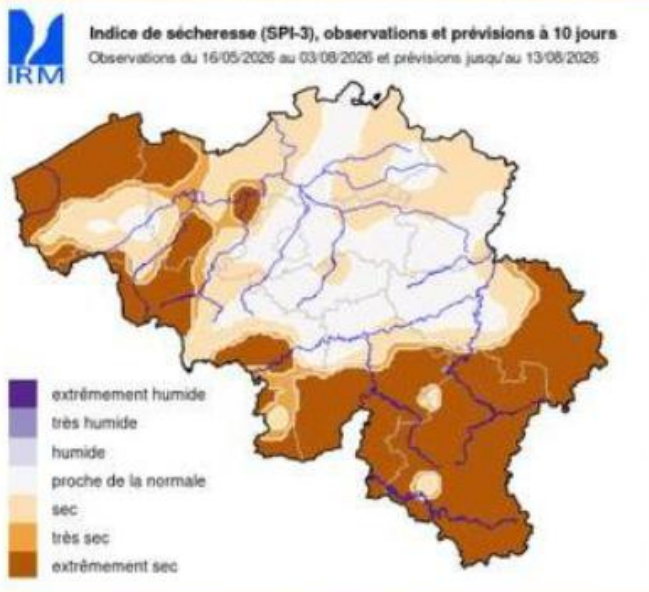
Sous les tunnels, les températures perturbent la pollinisation des tomates, concombres et aubergines. Certains fruits ne se forment pas, tandis que d'autres subissent des coups de soleil et deviennent invendables. En plein air, les laitues, choux et céleris présentent des brûlures et des nécroses sur les feuilles. « Toutes les plantes

sont en train de souffrir. Les producteurs doivent sélectionner les parcelles : celle-ci, je l'arrose ; celle-là, je ne l'arrose pas », poursuit Alain Delvigne. Les cultures récoltées à l'automne sont elles aussi menacées : carottes, panais, oignons, courges, choux de conservation et pommes de terre devraient afficher des rendements inférieurs.

L'effet en magasin reste toutefois difficile à prévoir. Les prix dépendront de l'ampleur des récoltes dans toute l'Europe. Une chose semble acquise : les grosses poires seront rares et donc potentiellement très chères. Pour les légumes, Alain Delvigne reste prudent : « Ce n'est pas tant la taille qui sera influencée mais la quantité. Pour l'impact sur les prix, il est encore beaucoup trop tôt ». ■



Les pommes de terre dans la purée



Du côté de la Filière wallonne de la pomme de terre (Fiwap), Pierre Lebrun partage l'inquiétude des autres. « Cela devient urgent qu'il pleuve. La plantation a essentiellement eu lieu au mois d'avril et tout allait bien jusqu'au début du mois de juin. Les conditions s'étaient avérées idéales avec un gros potentiel de rendement ». Malheureusement, depuis le début du mois de juin, la situation s'est bien dégradée avec cette sécheresse qui n'en finit plus. « Il ne tombe plus d'eau alors que les pommes de terre en sont composées à 80 %. Elles ne grossissent plus, faute d'averses. En plus, il y a ces températures, comme celle enregistrée ce lundi, qui dépassent les 30 degrés. Les plants ne fonctionnent plus, ils se protègent. La photosynthèse s'arrête ».

Tout n'est pas encore perdu, assure Pierre Lebrun. « Il y a des variétés plus tardives qui peuvent encore attendre que la pluie arrive. Des pommes de terre avec un feuillage qui

tient mieux le coup que les autres. Par contre, nous sommes incapables de prédire le rendement final ».

La situation est « critique », ré-



« En Belgique, la variété dominante est la Fontane. Elle tient le coup pour le moment »

Pierre Lebrun
DIRECTEUR DE LA FIWAP

sume l'ingénieur agronome, directeur de la Fiwap. « Nous sommes en retard au niveau du rendement, du calibre et de la longueur par rapport à la moyenne des cinq dernières années ». En Belgique, la variété



© D.R.

té majoritaire est la Fontane. « Elle représente entre 50 et 60 % de la production belge. C'est avec elle qu'on fait les frites surgelées. Elle tient le coup pour le moment mais on n'est pas pour autant rassurés. Nous en sommes à 105-110 jours de culture. Normalement, elle va jusqu'à 135, 140 ou 145 jours. Ici, on craint que le cycle soit plus court ». La situation des pommes de terre tardives peut donc s'améliorer, à condition qu'il pleuve mais pas un peu. Quant aux hâtives... « Elles sont surtout présentes en Flandre et elles sont irriguées. Il n'y a donc pas de problème, leur rendement est correct ». ■

P.NZ.

ÇA VA PIQUER : LES PRIX DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ **EXPLOSENT** EN AOÛT !



**BENOÎT
JACQUEMART**

Journaliste

Les fournisseurs d'électricité et de gaz, ou en tout cas la plupart d'entre eux, viennent de publier leurs cartes tarifaires pour ce mois d'août et le moins qu'on puisse dire, c'est que ça pique ! Que ce soit pour le gaz ou pour l'électricité, les prix sont à la hausse, parfois de manière très importante.

Nous nous sommes penchés sur quelques produits proposés par des fournisseurs actifs en Wallonie et avons comparé le prix demandé en juillet avec celui de ce mois d'août. Précisons bien qu'il ne s'agit ici que de la partie « énergie » de la facture, ce qui revient au fournisseur. Nous ne parlons pas ici de la distribution, assurée par Ores, Resa ou un des trois autres gestionnaires de réseau de distribution. Ni du transport, payé à Elia. Ne sont pas non plus prises en compte une série de surcharges.

ÉLECTRICITÉ

Prenons un exemple concret : en juillet, le contrat fixe « Online » de Mega proposait un prix de 16,38 centimes le kWh. En août, le kWh a

grimpé à 20,17 centimes d'euro. Soit une hausse de 23 %. En fait, sur les contrats fixes, la hausse est généralisée, en tout cas dans le coup de sonde que nous avons réalisé et qui est représentatif du marché.

Ainsi, le contrat fixe Easy d'Engie, est passé de 16,57 à 17,26 centimes le kWh. La hausse est moins importante mais il y a hausse tout de même. Hausses un peu plus grandes pour le contrat Maxx de chez Luminus et le fixe d'Octa+. À noter que si le contrat fixe d'Octa+ augmente de 12 %, il reste moins cher que les trois autres.

Ce contrat fixe est même moins cher que le variable de plusieurs de ses concurrents. Pour les variables aussi, on constate une hausse, parfois importante. Elle atteint 14 % pour le Easy d'Engie, par exemple. Seul le variable Maxx de Luminus n'augmente pratiquement pas mais il était déjà élevé en juillet. Et malgré une hausse substantielle, le « Flux » d'Octa+ est le moins cher de notre panel.

GAZ

Vu la forte hausse du prix du gaz sur les marchés internationaux, due à la guerre déclenchée par les États-Unis et

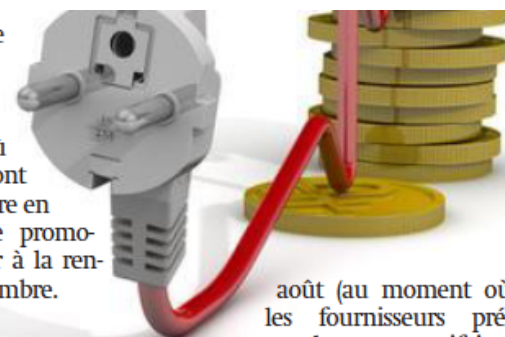
Israël en Iran, la répercussion sur la facture est sévère. Même si nous ne sommes pas en période de consommation domestique. L'augmentation est quasi générale, elle atteint même 37 % pour le contrat fixe « Online » de Mega. Et 34 % pour le même contrat dans sa version variable. Seul un contrat d'août est moins cher que son équivalent en juillet : l'Easy variable d'Engie. Mais en juillet, il était plus cher que les autres.

Comme nous l'indique Maxime Sonkes, expert en énergie, des gros fournisseurs (comme Engie) ont plus de moyens pour acheter en

avance de grosses quantités d'énergie au moment où les prix sont plus bas. Voire en prévision de promotions à venir à la rentrée de septembre.

QUE FAIRE ?

Comment réagir face à cette avalanche de hausses ? « Il ne faut pas changer de contrat ce mois-ci », dit Maxime Sonkes. « Ceux qui peuvent attendre, doivent attendre. La meilleure chose à faire, c'est de faire le point vers le 20



août (au moment où les fournisseurs présentent les cartes tarifaires de septembre, NDR). Si les prix ont continué à monter sur les marchés, on peut changer et bloquer un prix à ce moment-là. Si les prix sur les marchés ont baissé, on peut attendre septembre. » Et ses éventuelles promotions. ■

MAXIME SONKES : « UNE TENDANCE CLAIREMENT À LA HAUSSE »

Maxime Sonkes, expert en énergie, explique la situation. « Pour le gaz, on a commencé juillet avec une valeur médiane de 43 euros le mégawattheure (MWh) », nous dit-il. « Le 24 juillet, on était à 63,65 euros. Plus 48 %. À partir du 27 juillet, c'est redescendu à 58 euros, puis c'est remonté. La tendance du marché en juillet était clairement à la hausse.

Dans ce contexte, on ne peut plus faire de produits d'appel nettement moins chers. »

Soit des produits destinés à attirer de nouveaux clients. Rappelons que, juste avant l'attaque israélo-américaine sur l'Iran, le MWh de gaz était à 31 euros sur le marché TTF, la référence en Europe.

« En principe, en juillet, on ne devrait pas avoir une telle courbe de hausse », poursuit M. Sonkes. « La canicule a peut-être aussi joué un rôle sur le prix du gaz. Parce que des centrales nucléaires ont dû être mises à l'arrêt ou freinées, une production moindre a pu provoquer une hausse des prix. C'est une possibilité. »

Ce lundi 3 août en milieu d'après-midi, le MWh de gaz coûtait environ 57 euros sur le marché TTF.

« Cela est dû en partie aux tensions géopolitiques », poursuit M. Sonkes. « Il y a aussi un lien de causalité avec les prix du pétrole. Si le mazout n'avait pas autant augmenté, le gaz n'aurait pas connu une telle hausse. C'est frappant de voir qu'en juillet, les courbes de hausse du mazout et du gaz sont les mêmes. Et les marchés qui s'envolent, ça fait l'affaire de tous les pays exportateurs. »

Comme le Qatar, auquel nous n'achetons presque plus de gaz mais nous subissons le prix du marché.

La hausse des prix de l'électricité peut en partie s'expliquer par une baisse des capacités de production.

« Ces canicules ont différents impacts », dit encore M. Sonkes. « Le nucléaire (sous tension cet été, Ndlr) est toujours important pour dicter les prix à la hausse ou à la baisse. Et il y a sans doute plus de consommation à cause de la chaleur. » ■



B.J. Maxime Sonkes, expert en énergie. © D.R.

ÉVOLUTION DES PRIX DU GAZ

ENTRE JUILLET 2026 ET AOÛT 2026



CONTRAT	FOURNISSEUR	ÉVOLUTION	CONTRAT	FOURNISSEUR	ÉVOLUTION
FIXE	Engie Easy	4,1%	VARIABLE	Engie Easy	-8,5%
	Mega Online	37,4%		Mega Online	34,0%
	Luminus Maxx	27,9%		Luminus Maxx	0,6%
	Octa+ Fixe	24,0%		Octa+ Flux	38,3%

NOTE: évolution calculée sur base des cartes tarifaires des fournisseurs

SUDINFO+

ÉVOLUTION DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

ENTRE JUILLET 2026 ET AOÛT 2026



CONTRAT	FOURNISSEUR	ÉVOLUTION	CONTRAT	FOURNISSEUR	ÉVOLUTION
FIXE	Engie Easy	4,2%	VARIABLE	Engie Easy	14,6%
	Mega Online	23,1%		Mega Online	16,9%
	Luminus Maxx	15,8%		Luminus Maxx	1,1%
	Octa+ Fixe	12,7%		Octa+ Flux	21,9%

NOTE: évolution calculée sur base des cartes tarifaires des fournisseurs

SUDINFO+

LE SOIR

Exclus du chômage, ni Jennifer ni Gérard « n'ont eu d'entretien avec Actiris ou le Forem »

Les chiffres des exclus du chômage entre janvier et juin ayant obtenu un revenu d'intégration sociale viennent de sortir. L'occasion de revenir sur le parcours de Jennifer et de Gérard, deux demandeurs d'emploi suivis par « Le Soir » depuis plus d'un an.

TÉMOIGNAGES

PASCAL LORENT

C'est une belle revanche sur la vie. » La fierté lui gonfle le cœur comme la voile d'un bateau. Jennifer Degrie (39 ans) a reçu ses résultats voici quinze jours. Elle a obtenu simultanément son certificat d'études secondaires supérieures (CESS) et son diplôme d'assistante puéricultrice. « J'ai terminé avec la plus grande distinction dans les deux formations et mes stages se sont super bien passés », ajoute-t-elle.

Un véritable cadeau, qu'elle s'est elle-même offert à force de courage et de sacrifices. Au printemps dernier, Jennifer craignait de perdre ses allocations de chômage. En effet, après sa maternité, elle avait entamé sa double formation, passionnée par ce métier au contact des enfants et désireuse de trouver un emploi conciliable avec les horaires de crèche de son fils. En mars, le couperet risquait de tomber : la Brainoise affi-

mée un an auparavant lui épargnait l'exclusion du droit aux allocations de chômage. Elle pouvait donc achever la fin de son cursus.

« J'ai reçu des messages de remerciements des collègues, des parents et même de certains enfants », raconte-t-elle, des étoiles plein les yeux. Son droit aux allocations de chômage prolongé jusqu'à la fin du mois d'août, elle s'est déjà mise en quête d'un emploi. « J'ai déjà envoyé des CV et des lettres de motivation », explique-t-elle. Son rêve serait de décrocher un poste dans une des crèches ou une des écoles maternelles de Braine-le-Comte, où elle a effectué un stage ponctué d'une satisfaction générale. « Les institutrices de maternelle 1 et 2 m'ont rédigé une lettre de recommandation et je l'ai transmise, ainsi que mon CV et la lettre de motivation, à l'échevin. La directrice de l'école a même appuyé ma candidature. Et j'ai aussi postulé à La Roseraie, une institution de Braine où l'on accueille les enfants en difficulté. »

Depuis, elle attend, sans pour autant se reposer sur ces lauriers qu'elle a amplement mérités. Et l'échéance, c'est la rentrée de septembre, date de fin de ses allocations.

Un entretien d'embauche en trois ans

Septembre, c'est également la ligne d'horizon de Gérard Defaux. A 58 ans, cet habitant d'Evere n'a pu éviter le couperet de la fin de l'hiver. Depuis le 1^{er} mars, il ne bénéficie plus d'allocations de chômage,

le prêt de sa voiture lui ponctionnant près de 1.000 euros, Gérard doit désormais puiser tous les mois dans ce qu'il lui reste de bas de laine. En attendant septembre.

« A la rentrée, je vais signer un contrat article 60 avec le CPAS », précise-t-il. « Ils ont besoin d'un renfort administratif face à l'affluence des demandes d'aide sociale. » Avec, à la clé, la garantie d'un revenu d'un peu plus de 2.000 euros brut et une année de travail qui lui ouvrira à nouveau le droit à une année d'allocations de chômage. « On m'a déjà fait comprendre qu'il y avait peu de chance que le contrat se prolonge au-delà d'une année. Et je ne crois pas trop à un contrat dans le privé. »

Cette résignation, Gérard la tire de son expérience : les quinquagénaires intéressent peu les employeurs, même quand, comme lui, ils sont trilingues. « Avant mon exclusion du chômage, je n'ai décroché qu'un entretien d'embauche en trois ans », déplore-t-il. « Et depuis que je suis au CPAS, j'en ai eu un autre, pour un emploi à mi-temps où la charge de travail correspondait à un temps plein. Au rythme

avant d'obtenir un entretien. J'ai vraiment eu l'impression que c'était un premier pas dans la précarité. Car pour les gens que j'ai vus autour de moi, cela doit être encore plus dur de s'en sortir. »

« J'ai toujours la boule au ventre »

Par ailleurs, Gérard dit n'avoir eu aucun entretien avec Actiris. Ni avant son exclusion ni après. « On m'envoie juste des propositions de formations », ajoute-t-il.

Le Forem non plus n'a pas repris contact avec Jennifer depuis qu'elle est diplômée. De son côté, elle a informé l'office régional de l'emploi de la fin de son cursus, avec l'espoir de recevoir la prime qui récompense l'aboutissement du cursus. Elle n'entend pas végéter dans l'attente d'un nouvel entretien. « Si, en septembre, mes candidatures n'ont rien donné dans mon domaine de prédilection, je chercherai un boulot de nuit pour pouvoir aller conduire et rechercher notre fils à l'école », assure-t-elle avec cette détermination qui la caractérise.

Mais derrière cette force, il y a encore de la colère et de l'inquiétude. « En septembre, si je ne décroche pas un emploi, je

Au CPAS, on voit vraiment qu'on entre dans le monde de la précarité. (...) Un peu comme les gens de l'ex-URSS qui patientaient devant les magasins pour acheter un peu de nourriture

Gérard
Demandeur d'emploi



Je viens de vivre deux années intenses, avec les cours, les stages,

les rapports
et les TFE. Je n'ai
pas le sentiment
d'avoir profité
du système

Jennifer
Demandeuse d'emploi

”

chait plus de deux années de chômage. En novembre 2022, elle avait décroché un poste d'intérimaire dans une chocolaterie mais avait dû y renoncer en août 2023, pour raisons médicales en lien avec sa grossesse.

La jeune Hainuyère risquait donc de tout perdre, un comble alors qu'elle avait toujours travaillé depuis l'âge de 19 ans. L'exception prévue dans la réforme du chômage lui a toutefois profité : le métier de puéricultrice étant reconnu en pénurie, la formation qu'elle avait enta-

après une carrière menée dans les assurances, le marketing et l'économie sociale. « Je bénéficie du revenu d'intégration sociale (RIS), mais j'ai une pénalité, comme je suis propriétaire d'un huitième de l'appartement que j'occupe, même si je le loue à ma mère », détaillait-il. « Une fois ce retrait de 120 euros, il me reste environ 1.200 euros par mois, soit 250 euros de moins que lorsque j'étais au chômage. Or, à l'époque, en vivant sobrement, je parvenais à me maintenir en équilibre financier. » Le loyer et

d'un entretien tous les trois ans, je serai à la retraite avant d'avoir pu décrocher un emploi », ironise-t-il avec amertume.

Car cette expérience le marque profondément. « Au CPAS, on voit vraiment qu'on entre dans le monde de la précarité », raconte-t-il. « On fait la file dans le froid pendant plus d'une heure, avec l'espoir d'être reçu. Un peu comme les gens de l'ex-URSS qui patientaient devant les magasins pour acheter un peu de nourriture. Moi, j'ai dû faire la file trois fois

n'aurai plus rien, alors que j'ai travaillé toute ma vie », s'indigne-t-elle. « J'ai toujours la boule au ventre, avec un sentiment d'injustice. Car si on m'a laissé le temps de me former, on ne me donne pas celui de chercher un emploi dans mon domaine. Je viens de vivre deux années intenses, avec les cours, les stages, les rapports et les TFE. Je n'ai pas le sentiment d'avoir profité du système. Par contre, au regard de toutes ces années où j'ai travaillé, le système, lui, ne m'a pas laissé beaucoup de répit. »



Jennifer a obtenu simultanément son certificat d'études secondaires supérieures (CESS) et son diplôme d'assistante puéricultrice.

© SYLVAIN CRASSET.



Depuis le 1^{er} mars, Gérard ne bénéficie plus d'allocations de chômage, après une carrière menée dans les assurances, le marketing et l'économie sociale.

© SYLVAIN CRASSET.

44 % des chômeurs exclus ont basculé vers les CPAS

Jauge de l'impact de la réforme du chômage, le dernier bilan mensuel de l'administration de l'Intégration sociale est tombé. Il concerne les statistiques des personnes qui, exclues du droit aux allocations de chômage ou d'insertion, ont obtenu le revenu d'Intégration sociale. Voici la photographie de la situation, pour la période allant de début

janvier à fin juin. A l'échelle du pays, 87.788 personnes ont été privées d'allocations de chômage et 11.356 d'allocations d'insertion. Et elles sont respectivement 45 % et 36,4 % à obtenir un revenu d'Intégration. Réunies, ces deux catégories représentent un report vers les CPAS de 44 %. Au niveau régional, sans surprise, la Flandre,

moins touchée par la réforme, se situe toujours en deçà : 34,3 % des exclus ont abouti dans un CPAS. A Bruxelles, ce pourcentage monte à 43,9 %. La Wallonie et la Communauté germanophone sont davantage touchées, avec respectivement un taux de bascule de 48,6 et 55,1 %. Ces résultats dépassent pour l'instant les estima-

tions de l'Arizona selon lesquelles un tiers des exclus retrouverait un emploi ; un autre tiers se tournerait vers les CPAS ; et le dernier tiers sortirait des radars pour se tourner vers la solidarité familiale, l'épargne privée ou la débrouille. Et cela avant le bilan d'une vague d'exclusion importante entamée au 1^{er} juillet dernier. A.C.

La sécheresse actuelle pourrait affecter la capacité des nappes phréatiques à se recharger

Un sol trop sec empêche l'eau de percoler vers les nappes phréatiques. Les dernières années de sécheresse avaient retardé de deux mois le rechargement des réserves. Notre pays doit mieux se préparer à capter l'eau qui se déverse sur son territoire avant l'été.

BENOÎT JULY

Un mois « très sec, ensoleillé et chaud » : telle est la description qu'a tout récemment dressée l'IRM (Institut royal météorologique) du défunt mois de juillet. Ensoleillé au point d'en devenir avec 307 heures et 51 minutes, à Uccle, le quatrième mois de juillet le plus gratifié de soleil depuis les premières mesures en 1887 – la normale étant de 203 heures et 43 minutes. Avec une température mensuelle moyenne de 20,9°C, juillet est aussi le 18^e mois consécutif où la température moyenne mensuelle est supérieure à la normale.

Quant à la sécheresse ? Les précipitations se sont limitées à 10,6 mm à Uccle, à comparer aux 76,9 mm en temps « normal ». Il s'agit cette fois du deuxième mois le plus sec depuis la mise en place des relevés, le record étant tout récent : 5,2 mm en 2022. « A l'exception de quelques averses localisées, il n'y a pratiquement pas eu de précipitations significatives. Les cumuls mensuels de précipitations se sont situés bien en dessous des normales. Dans la majeure partie du pays, les précipitations ont représenté entre 1 % et 9 % des normales », précise l'IRM.

les pommes de terre ou le maïs, ou encore la consommation d'eau potable, dont l'alimentation de certaines communes devient problématique. »

La situation, cependant, n'est pas encore critique dans notre pays. Dans son dernier point consacré spécifiquement à la sécheresse, le Cortex (centre wallon de coordination des risques) faisait état d'une situation « préoccupante » pour les cours d'eau navigables et « délicate » pour les cours d'eau non navigables, tout en constatant que les grands barrages disposent encore de réserves. Quant aux nappes phréatiques, elles « poursuivent leur phase de vidange ».

« De fait, nous vivons cet été sur les réserves qui ont été accumulées les mois précédents, à la suite d'un été 2025 lui-même très humide », constate l'hydrologue. « La question qui se pose désormais est de savoir dans quelle mesure la sécheresse actuelle affectera la recharge des nappes phréatiques dans les prochains mois : plus elle est sévère, plus elle réduit la capacité des sols, devenus trop secs, à capter la pluie et la laisser alimenter les aquifères. » Autrement dit : la sécheresse actuelle pourrait d'ores et déjà impacter les réserves qui seront disponibles l'été prochain. « En 2020 et 2022, la recharge n'avait démarré qu'en décembre, soit deux mois plus tard qu'en 2021. »

Aider la nature à capter l'eau

C'est ce qui justifie l'urgence d'une prévention globale du phénomène, prévient notre interlocutrice. « Nous ne pouvons plus nous permettre de gérer la sécheresse au jour le jour et au cas par cas. On voit que ces épisodes se multiplient.

Nous vivons cet été sur les réserves qui ont été accumulées les mois précédents, à la suite d'un été 2025 lui-même très humide

Aurore Degré
Professeure d'hydrologie
et de physique des sols
à Gembloux Agro-Bio Tech

Des impacts tous azimuts

Après la vague de chaleur du mois de juin, c'est donc la sécheresse qui caractérise essentiellement ce mois de juillet marqué par un florilège de séquences dramatiques en Europe. C'est en effet sur fond de détresse hydrique que l'on a vu des forêts se réduire en cendres en Espagne, en France, en Grèce et au Portugal, notamment, et des centaines de milliers de réfugiés climatiques vivre l'angoisse des évacuations.

C'est aussi sur fond de sécheresse que la production agricole s'effondre par endroits, que certaines centrales nucléaires sont mises à l'arrêt, que le Rhin atteint un niveau historiquement bas en Allemagne, alors que le débit du Danube est à ce point réduit que son lit peut dévoiler les restes d'un mammoth qui y était enfoui depuis des milliers d'années.

« Ainsi se trouve exemplifié le caractère insidieux de la sécheresse, qui impacte lentement mais sûrement chaque pan de notre vie en société, y compris en Belgique », commente Aurore Degré, professeure d'hydrologie et de physique des sols à Gembloux Agro-Bio Tech. « On ne compte plus les secteurs qui sont affectés, du tourisme après les interdictions d'activités sur certaines rivières, en passant par l'agriculture, avec des baisses de rendement attendue pour

Quand j'ai démarré mes études nous n'avions que l'été 1976, exceptionnel, comme référence. Nous en avons plusieurs désormais, à intervalles rapprochés, et on sait qu'ils deviendront encore plus courants à l'avenir. Il est donc urgent d'anticiper. »

Comment ? « En captant plus efficacement l'eau qui nous arrosera, de manière plus intense on le sait aussi, en hiver, non pas en construisant davantage de barrages mais en refaisant de la nature une véritable alliée : c'est ce qu'on appelle l'hydrologie régénérative. » Qui passe notamment par l'idée de réintroduire des méandres dans les rivières afin de ralentir le cours de l'eau plutôt que l'accélérer comme on le recherchait par le passé, et par l'idée de permettre aux sols de capter cette eau en cessant de les drainer ou les imperméabiliser, en végétalisant davantage, entre autres solutions.

« En Belgique, nous conservons par rapport à d'autres régions l'avantage que la quantité d'eau déversée sur notre territoire devrait rester constante à l'avenir, mais selon des modalités très différentes que celles auxquelles nous étions habitués : nous aurons en particulier davantage d'épisodes de pluies très intenses, qu'il nous faudra apprendre à gérer pour en tirer profit », conclut Aurore Degré. « Et c'est un véritable défi. »

La sécheresse impacte notre production agricole, nos forêts, mais aussi les périodes de recharge des eaux souterraines.

© PIERRE-YVES THIENPONT.

La Libre BELGIQUE

Les maisons de repos réclament une vision à long terme

■ Chaque vague de chaleur met en évidence les défis pour le secteur.

La fédération francophone des maisons de repos privées Femarbel et son homologue néerlandophone Vlozo dénoncent lundi *“l’accumulation de règles”* auxquelles le secteur doit se conformer. Dans un contexte de nouvelle vague de chaleur, elles plaident pour une modernisation des cadres d’agrément et d’investissement. Ce serait une erreur de penser qu’une seule mesure, comme l’installation obligatoire de la climatisation dans toutes les chambres, constitue la solution miracle, soulignent-elles.

Leur appel est d’autant plus pressant qu’après la vague de chaleur de juin, la Belgique a enregistré la surmortalité la plus élevée de toute l’Europe. Selon l’Institut de santé publique Sciensano, 2 000 décès supplémentaires ont été enregistrés sur le territoire belge.

Femarbel et Vlozo considèrent que les maisons de repos constituent l’un des environnements les plus sûrs pour les personnes âgées vulnérables en période de canicule, grâce aux soins et à une surveillance permanente. Elles ajoutent néanmoins que chaque vague de chaleur met en évidence les défis pour le secteur. Les investissements pour s’adapter nécessitent des moyens et ne sont notamment pas réalisables à court terme pour de nombreux établissements, rappellent les deux fédérations.

“Dans un contexte plus large, les soins aux personnes âgées sont confrontés depuis quelques années à une accumulation de règles, d’obligations administratives et d’attentes supplémentaires. Trop souvent, cela se fait au détriment du temps et des ressources qui devraient être directement consacrés aux soins aux résidents.” Elles estiment donc que les maisons de repos doivent disposer d’une marge de manœuvre suffisante pour élaborer des solutions adaptées à leur infrastructure, au profil de leurs résidents et à leur contexte local. (Belga)

